



## **« Les enjeux des nouveaux biomarqueurs » Séminaire PIPAME du 15 avril 2010**

### **Ouverture du séminaire par François MAGNIEN - Sous-directeur de la prospective, de l'évaluation et des études économiques (DGCIS – MEIE)**

Bonjour et bienvenus à ce nouveau rendez-vous du PIPAME consacré aux industries de la santé et plus particulièrement aux enjeux des nouveaux biomarqueurs. En préambule, je vous présenterai en quelques mots le Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME), placé auprès du Premier ministre et dont la DGCIS assure le secrétariat général.

Le PIPAME a pour objectif de construire un éclairage sur l'évolution des principaux secteurs économiques à l'horizon de 5 à 10 ans, en coordonnant l'action de différents départements d'études ministériels dans ce domaine.

Aujourd'hui, le comité de pilotage du PIPAME regroupe les départements ministériels de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, de l'Agriculture, de la Santé, de la Culture et de la Communication, de la Défense, de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi ainsi que le CAS et la DATAR.

A travers les études qu'il mène, le PIPAME apporte depuis 2005 aux pouvoirs publics des éléments d'alerte et de compréhension des mutations en cours, en s'attachant à faire ressortir les menaces et les opportunités qu'elles portent. Au delà de l'éclairage prospectif, les études menées par le pôle ont l'objectif de déboucher sur des prolongements opérationnels, tant nationaux que locaux.

En 2009, le PIPAME a publié des études significatives dans des domaines clés (la chimie, l'agroalimentaire, l'automobile, l'aéronautique, la logistique, le commerce et la santé, qui ont fait ou feront l'objet de restitutions dans le cadre des « rendez-vous du PIPAME ». Dix de ces études sont aujourd'hui consultables sur le site Internet de la DGCIS. Deux autres rendez-vous du PIPAME sont prévus, le 21 mai matin pour l'automobile et le 4 juin matin sur la chimie.

En 2010 une nouvelle vague d'études PIPAME est programmée. Des thèmes nouveaux seront abordés comme l'avenir de la filière bois, les implantations du commerce de demain, l'avenir des services et des industries culturelles, celui des filières de l'énergie et des matières premières. Dans le domaine de la santé, une étude sur les dispositifs médicaux est en cours de lancement.

Pour en revenir au rendez-vous d'aujourd'hui, j'introduirai le sujet en rappelant que l'apparition des biomarqueurs et leur utilisation pour le diagnostic ou l'individualisation des traitements médicaux représente une révolution pour les industries de la santé.

Ils offrent en effet des perspectives de développement multiples, tant sur le plan de la médecine prédictive que pour l'individualisation des traitements médicaux. Leur maîtrise constitue donc un enjeu essentiel pour l'avenir des industries de la santé et nécessite un accompagnement adapté par les pouvoirs publics.

C'est ce dont nous débattons aujourd'hui, après la présentation de l'étude réalisée pour le compte du PIPAME par l'association ADEBIOTECH.

J'espère que ce rendez-vous répondra à vos attentes. Il n'aurait pas vu le jour sans l'implication des membres d'ADEBIOTECH, qui animeront aujourd'hui les débats, sans la participation des professionnels interrogés pour cette étude, des membres du comité de pilotage et des éminents intervenants qui nous font l'honneur de leur présence pour animer le débat. Au nom du Comité de pilotage du PIPAME je tiens à les en remercier tous.